



ÉLIGIBILITÉ DES ACTIONS OBER AU PEA-PME 2017 / 2018

Bar-le-Duc, le 15 juin 2017 (17h45) – Groupe OBER, spécialiste des solutions décoratives et techniques pour l'agencement intérieur, renouvelle son éligibilité au dispositif PEA-PME pour les douze mois à venir conformément au décret d'application du 4 mars 2014 (décret n°2014-283). Les critères d'éligibilité sont applicables sur les comptes consolidés du Groupe OBER au 31 décembre 2016.

En conséquence, les actions OBER (FR0010330613 ALOBR) peuvent continuer à être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

A propos du Groupe Ober

Le Groupe OBER est le spécialiste des surfaces décoratives haut de gamme.

Fort d'un savoir-faire centenaire et d'une relation étroite avec le monde du design, le Groupe propose, sous les marques Oberflex, Marotte, Staron et Pure Paper, des surfaces décoratives destinées à l'agencement des magasins, des bureaux, des hôtels, des salles de réunion ou de spectacles ainsi qu'à la décoration des maisons particulières. Synonymes de confort et de luxe, les produits du Groupe OBER bénéficient d'une image incontournable à l'échelle internationale grâce à une haute qualité technique et une grande diversité esthétique.

Le Groupe OBER a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 39,2 M€ ; il emploie plus de 400 personnes en France et en Tunisie.

ISIN : FR0010330613 - MNEMO : ALOBR

www.groupe-ober.fr

GROUPE OBER

Etienne
de la Thébeaudière
+33 3 29 76 77 78
invest@oberflex.fr

CALYPTUS

Cyril Combe
+33 1 53 65 68 68
cyril.combe@calyptus.net